

## Cartier en Nouvelle-France en 1524

Gustave Lanctot

Volume 8, numéro 2, septembre 1954

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301649ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301649ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lanctot, G. (1954). Cartier en Nouvelle-France en 1524. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 8(2), 213–219. <https://doi.org/10.7202/301649ar>

## CARTIER EN NOUVELLE-FRANCE EN 1524

Avec la promesse de ne plus toucher au sujet, il convient de répondre au nouvel article du P. Campeau, récusant le voyage de Cartier en Nouvelle-France, malgré les affirmations précises du P. Biard, que confirment deux témoignages contemporains du capitaine breton. Car des lecteurs ont insisté pour que je rectifie certains avancés de ce critique, à qui ils reprochent le péché mignon d'attribuer à l'adversaire des assertions qu'il n'a pas faites. Ce qui lui permet de réfuter ce que nous n'avons pas dit.

Deux exemples suffiront. Il nous accuse de lui faire dire que "toutes les indications chronologiques du jésuite étaient inexactes".<sup>1</sup> C'est inexact: notre article parle simplement de "quelques prétendues notations chronologiques erronées", alléguées par le P. Campeau<sup>2</sup>. Ensuite, il nous reproche de ne pas lui "montrer que les distractions", dont il inculpe le missionnaire", ne se trouvent pas aux lieux" qu'il mentionnait<sup>3</sup>. C'est inexact: notre article, au contraire, établit, avec citation des originaux, que les prétendues erreurs, qu'il énumérait, n'ont pas été commises par le P. Biard. Qu'il relise les pages 416 et 417 de notre texte<sup>4</sup>. Son reproche tombe d'autant plus à faux qu'il discute, ensuite, l'une des rectifications, qu'il prétend que nous n'avons pas faites. A cette rectification, il pose l'objection, quelque peu déconcertante, qu'elle cite en français la date d'un texte latin, comme si une date n'avait pas la même valeur documentaire en traduction française que dans l'original latin. Il nous blâme, en somme, d'utiliser une traduction au lieu d'aller consulter l'original à Rome! Ennuyé tout de même de voir que cet original porte une

---

1. *Revue d'Histoire de l'Amérique française*. Campeau. L. "Encore à propos de Cartier", mars 1954, 559.

2. *Ibid.*, Lanctot, G. "Cartier au Canada en 1524", décembre 1953, 416.

3. *Ibid.*, Campeau, *op. cit.*, 559.

4. *Ibid.*, Lanctot, *op. cit.*, 416-7.

date qui contredit celle qu'il cite, le P. Campeau n'hésite pas à condamner l'exactitude de cette traduction, due à la plume du jésuite Felix Martin, qu'il accuse de commettre dans ses écrits "bon nombre de fautes" et même d'altérer les documents<sup>5</sup>.

Certes, voilà une technique fort commode qui consiste à nier ou à rejeter les textes qui vous gênent. Aussi, quand Biard écrit que Cartier effectua un premier voyage en "1524" et "un second voyage dix ans après, l'an 1534"<sup>6</sup>, notre critique s'empresse de déclarer cette date erronée, quoique certifiée pour la date historique de 1534<sup>7</sup>. De même quand l'original de Rome montre que la lettre de Biard au P. Aquaviva porte, non la date fautive de 1611, mais celle de 1612, il la met au rancart et en doute, en affirmant, sans aucune preuve, que la traduction est probablement inexacte, (comment traduire inexactement une date?) — et probablement encore non "copiée directement sur le manuscrit original"<sup>8</sup>. Le procédé est très simple: Niez, niez: il en restera toujours quelque chose.

A propos de la copie fautive de cette lettre qu'il cite, le P. Campeau laisse entendre gratuitement que nous n'avons pas lu la note des éditeurs indiquant l'erreur de date, que contient leur copie<sup>9</sup>. Au contraire, nous l'avons bien lue, mais elle ne prouve qu'une chose: que ces éditeurs ont attribué cette inexactitude au P. Biard, quand, de fait, c'est une erreur de leur copiste, comme l'indique l'original de Rome, qui porte la date exacte.

Il est temps de passer à une discussion plus sérieuse des arguments de notre imaginaire critique. Le premier consiste à redire que, Biard datant de 1523, l'expédition de Verrazano et de 1524, celle de Cartier, il doit s'agir de deux voyages distincts. En apparence, peut-être. Seulement, le P. Campeau oublie qu'en bonne méthodologie, une affirmation ne doit pas s'interpréter en vase clos, c'est-à-dire isolément, sans tenir compte du contexte de l'auteur et des faits

---

5. *Ibid.*, Campeau, *op. cit.*, 559-560.

6. *Jesuit Relations*, III: 40.

7. *Revue d'histoire*, Campeau, *op. cit.*, p. 567.

8. *Ibid.*: 559-560.

9. *Ibid.*: 561.

10. *Ibid.*: 562-3.

acquis à l'histoire. Or, le P. Biard qui a, sur son sujet, duement consulté "toutes les panchartes et enseignements",<sup>11</sup> savait très bien que, si le Florentin prit son départ en 1523, ce ne fut qu'en 1524 qu'il explora la côte américaine. Donc sa découverte est bien de 1524. Seul le P. Campeau tient à ignorer ces faits, que racontent tous les manuels scolaires. Il est vrai que le missionnaire, comme Champlain d'ailleurs<sup>12</sup>, a préféré, selon l'habitude, de fixer l'expédition de Verrazano à 1523, qui est l'année de son départ, mais il ne veut pas dire par là qu'elle se termina cette même année. Au contraire, en deux endroits, il spécifie qu'elle se prolongea en 1524. Dans un premier passage, il écrit ceci: "*Depuis l'an 1523, Jean Verazan courut toute la coste dès la Floride jusques au Cap Breton*". Il n'a pas dit "En 1523", ce qui aurait limité le voyage à cette année-là, mais il a pris soin d'employer le mot "depuis", c'est-à-dire à partir de 1523. Pour qui connaît le sens des mots français, ce *depuis l'an 1523* signifie que, commençant en 1523, ce voyage s'est prolongé au delà de cette année, donc en 1524. De nouveau, à la fin de sa *Relation*, que notre critique ne semble pas avoir lue complètement, Biard, écrivant en 1614, déclare que le Florentin prit possession de la Nouvelle-France "par deux voyages desquels le dernier fut fait en l'an 1523, il y a quatre vingts et dix ans"<sup>13</sup>. Commencée en 1523, l'exploration de la Nouvelle-France s'étant faite quatre-vingt dix ans avant 1614, a donc eu lieu en 1524. Ainsi, par deux fois, Biard, s'il donne à l'expédition la date de son départ, qui est 1523, spécifie ensuite que la découverte s'est effectuée en 1524, comme l'atteste l'histoire, puisqu'elle se place entre janvier et juillet 1524. Or 1524, c'est aussi la date de l'expédition que Biard attribue à Cartier. Par stricte conséquence il s'agit bien d'un seul et unique voyage.

De la chronologie du consciencieux missionnaire, dont ses deux articles s'acharnent à vouloir démolir l'exactitude, le P. Campeau passe à la géographie. Ici, il est apparemment en meilleure posture, si on ne prête pas attention au sens qu'a voulu donner à son texte l'esprit logique et professoral de Biard. Disant que Verrazano bap-

11. *Jesuit Relations*, III: 106.

12. *Oeuvres de Champlain*, V: 667.

13. *Jesuit Relations*, IV: 104.

tisa la côte atlantique Nouvelle-France, il s'empresse d'expliquer que "Canada, duquel nom aussi on l'appelle *communément* n'est point à *proprement parler*" toute la Nouvelle-France, mais seulement sa "partie la plus septentrionale". Il ajoute ensuite: "A Canada touche l'Acadie" et plus bas "est la Norambègue". "De ces deux mots de Norambègue et de l'Acadie, conclut-il, il n'en reste plus aucune mémoire sur le pays; aussi bien de Canada, laquelle fut principalement découverte par Jacques Cartier, l'an 1524, et puis par un second voyage dix ans après, l'an 1534"<sup>14</sup>. De ce texte, notre critique conclut que Cartier ayant découvert "Canada", région distincte de la Nouvelle-France de Verrazano. il ne peut s'agir d'une seule expédition. Au contraire, le sens de ce texte signifie que les "mots de Norambègue et de Acadie", qui sont la Nouvelle-France, étant disparus de l'usage, il ne reste plus que le mot "de Canada", pour désigner "*communément*" la Nouvelle-France, quoique distincte "à proprement parler". C'est pour cette raison que Biard emploie ici le mot de Canada à propos du voyage de Cartier en 1524. A cette date, il ne peut s'agir que de la Nouvelle-France, qui fut explorée cette année-là, comme le savait très bien Biard qui savait aussi que le Canada, proprement dit, ne fut touché qu'en 1534. Il a donc employé le mot Canada, qui, selon l'usage pouvait seul s'appliquer aux deux expéditions du Malouin.

Afin de suppléer, sans doute, à la faiblesse de son argumentation, le P. Campeau s'est permis d'avancer, voici ses termes, que Biard "a dit que Cartier avait principalement découvert "Canada" l'an 1524"<sup>15</sup>. C'est totalement inexact, de fait, une nouvelle déformation d'un texte. Voici la phrase du missionnaire: "Canada, laquelle fut principalement découverte par Jacques Cartier, l'an 1524, et puis par un second voyage, dix ans après, l'an 1534"<sup>16</sup>. Ce qui n'est pas du tout le sens de la citation tronquée du P. Campeau. C'est dénaturer ce texte que de vouloir lui faire dire que Cartier a "principalement découvert 'Canada' l'an 1524", quand l'adverbe principalement s'applique à la découverte et non à l'année 1524 et

14. *Jesuit Relations*, III: 40.

15. *Revue d'histoire*, Campeau, *op. cit.*, 566.

16. *Jesuit Relations*, III: 46.

que cette découverte ne se limite pas à 1524, mais s'étend aussi au voyage de 1534. En outre, l'expression "principalement découverte" implique le fait d'expéditions précédentes, moins importantes, comme celles de Denis et d'Aubert. Par suite, cette expression indique bien qu'ici le mot Canada signifie Nouvelle-France, puisqu'avant 1524, aucune expédition ne toucha le littoral laurentien, mais la seule côte atlantique, qui fut la Nouvelle-France. Il faut tout de même, en honnête discussion, ne pas tronquer les textes ni démentir les faits historiques.

Malgré toutes ses ratiocinations et ses manipulations, le P. Campeau reste quand même en face de l'assertion de Biard que Cartier fit un premier voyage en 1524 et un second voyage "dix ans plus tard" en 1534. Comment récuser un témoignage aussi précis d'un auteur aussi savant et réputé? Ah! c'est très simple avec la technique, qui consiste à nier tout ce qui contredit une thèse: le P. répond donc que ces dates sont erronées et propose de les remplacer par d'autres, qui lui conviennent, 1524 par 1534 et 1534 par 1535<sup>17</sup>. Pour se donner une apparence de raison, utilisant sa phrase tronquée et truquée que Cartier découvrit le Canada *principalement* en 1524, il en conclut que cette date est une erreur qu'il faut remplacer par 1534, oubliant que si on doit, comme il se le permet, remplacer 1524 par la date de la *principale* découverte de Cartier, il ne faut pas inscrire 1534, mais bien 1535, qui constitue véritablement la *principale* exploration du Breton, celle du fleuve Saint-Laurent. Ainsi la substitution de notre antagoniste n'est pas seulement un crime méthodologique, mais une erreur historique.

Quant au remplacement de 1534 par 1535, notre critique cherche à l'appuyer sur une phrase latine de Biard, disant que Cartier fonda le premier établissement français au Canada "posteriore sua navigatione", c'est-à-dire dans son voyage postérieur. Afin d'établir que le voyage de 1534 de Biard est celui de 1535 de l'histoire, le P. Campeau traduit "*posteriore sua navigatione*" par *second* voyage. Notre premier article l'ayant accusé d'avoir commis là une traduction fautive, il cherche à la justifier en répliquant qu'en présence de deux termes, le comparatif *posterior* peut se rendre par *second*.

---

17. *Revue d'histoire*, Campeau, *op. cit.*, 567 et 569.

Oui, quand il n'est question que de deux objets. Mais, ici, dans le texte latin de Biard, il ne s'agit pas seulement de deux voyages, ceux de 1524 et 1534, mais d'un troisième voyage celui de l'hivernement à Québec, qui est de 1535. Comment le P. Campeau a-t-il pu se méprendre à ce point ? En tout cas, la règle du comparatif entre deux termes ne joue plus ici, et la traduction reste fautive grammaticalement et fausse historiquement.

Car voici bien la plus élémentaire et la plus surprenante méprise chez un critique, qui invite ses adversaires à "vérifier soigneusement" les textes: il ne s'est pas aperçu que Biard mentionne, non pas deux, mais trois expéditions de Cartier. Cependant, il affirme dogmatiquement que "le P. Biard n'a *toujours* parlé que de deux voyages de Cartier"<sup>18</sup>. C'est inexact et même complètement faux, puisque le jésuite écrit, en toutes lettres, que le Breton fit un premier voyage, "l'an 1524", et "un second voyage, dix ans après, l'an 1534", ajoutant ailleurs qu'il fonda "posteriore sua navigatione", c'est-à-dire "dans son voyage postérieur", la première habitation française à Québec. Or, comme tout le monde sait, sauf peut-être, le P. Campeau, que cet hivernement à Québec eut lieu en 1535, cela fait bien non pas deux, mais trois voyages, ceux de 1524, 1534 et 1535. Est-ce assez clair ?

De toute l'argumentation de notre critique, il ressort nettement qu'afin d'établir sa thèse, il est obligé, lui qui a "une haute idée de la valeur de la *Relation*" de Biard<sup>19</sup>, de démolir deux dates précises et positives et de supprimer le troisième voyage de Cartier.

Si l'on admettait l'escamotage de 1524, remplacé par 1534, comme date du premier voyage, alors le second voyage, que Biard place "dix ans après", aurait eu lieu en 1544. Ce qui est une incommensurable absurdité, puisque la dernière expédition canadienne de Cartier s'effectua en 1541. Voilà à quoi on en arrive en voulant tripatouiller les dates et les textes, afin de ruiner la preuve de l'adversaire. Non, évidemment, non: on ne peut élucider une question historique avec un pareil système, qui permet de faire dire blanc au P. Biard, quand il a dit noir. L'histoire cesserait alors d'être une science pour devenir un parti pris d'opposition.

---

18. *Ibid.*, 567.

Il faut se hâter de conclure cette querelle intempestive. Elle laisse subsister, indestructible, le témoignage de l'auteur consciencieux et documenté que fut le P. Biard, qui attribue à Cartier un premier voyage "l'an 1524", témoignage d'autant plus irrécusable qu'il est appuyé par une affirmation du cardinal Le Veneur, qui connaissait le Malouin, et par une carte scandinave contemporaine qu'on peut consulter aux Archives d'Ottawa.

Gustave LANCTOT